

LES
CAHIERS DE **L'AVENIR
EN COMMUN**

N°2

LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

« Les Cahiers de l'Avenir en commun » permettent d'aborder le projet présidentiel porté par **Jean-Luc Mélenchon** à travers 4 thèmes successifs : Démocratie et libertés : vite, la 6^e République, La planification écologique, Le progrès social et humain, et Pour une France indépendante.



SEUIL

NOUS
SOMMES
POUR!

**Vous avez en main le deuxième numéro de la revue
« les Cahiers de l'Avenir en commun »**

Cette revue inaugure une nouvelle méthode de travail sur un programme pour une élection présidentielle. Nous faisons le pari de donner à chaque personne un moyen simple de participer à la discussion sur le contenu du programme que portera la candidature de Jean-Luc Mélenchon en 2022.

Après la publication du premier numéro « *Démocratie et libertés : vite la 6^e République !* », vous avez entre les mains le deuxième numéro consacré à la bifurcation écologique de l'économie française. Nous proposons de répondre aux enjeux écologiques en planifiant de profonds changements dans les modes de production et de consommation.

Parallèlement à l'édition de cette revue, que vous trouverez dans les librairies, les maisons de la presse et autres points de vente, nous consacrons un espace au programme sur le site noussoyonspour.fr. Vous y trouverez notamment une page pour déposer en ligne votre contribution et pour répondre au questionnaire. Une équipe a été constituée pour traiter vos contributions et vos réponses.

Pour nous, le programme est la question clé de l'élection à venir

La période que nous vivons exige d'annoncer avec sérieux ce que l'on devra faire pour garantir le grand changement d'orientation dont le pays a besoin. Et cela ne peut être un travail de dernière minute, ni un arrangement négocié à la va-vite entre partis politiques. Il faut du sérieux, une préparation minutieuse et éviter les imprécisions.

L'échec de l'épisode du néolibéralisme dans le monde est désormais évident. Pour autant, cela ne signifie pas que chacun y voit clair sur ce qu'il faut faire.

Nous y avons travaillé avec application. Le document que nous mettons en débat vient de loin. Il est déjà passé par deux étapes en recueillant 4 millions de voix en 2012, puis 7 millions en 2017 aux élections présidentielles. Il a été constamment construit et actualisé dans le dialogue avec les associations et les syndicats, les intellectuels et les lanceurs d'alerte. Il vient donc de la société elle-même.

Puis il a été présenté à l'Assemblée nationale sous forme de propositions de lois ou d'amendements aux textes discutés. Et aussi sous forme de propositions directives présentées au Parlement européen. Tout cela est un gage de crédibilité.

Un processus public, sérieux pour être prêts à gouverner

L'étape qui s'ouvre à présent va nous permettre de repasser au peigne fin de la discussion la plus large possible tout notre plan de travail. Des forums publics retransmis en direct sur Internet et des auditions publiques vont compléter ce dispositif. À l'automne 2021, nous publierons la synthèse générale de ce travail avant d'engager la phase finale de la campagne au premier trimestre 2022 conduisant au vote.

Si le peuple le décide, il s'agit d'être prêts à gouverner le pays en toute maîtrise de l'action à mener. Et il faut un peuple prêt et déterminé quand le nouvel ordre des choses devra se mettre en œuvre.



BÂTIR LA SOCIÉTÉ DE L'HARMONIE ET DE L'ENTRAÏDE

par Jean-Luc Mélenchon



Nous entrons dans la décennie décisive pour l'humanité.

Comment contenir le réchauffement climatique dans la limite acceptable définie par les accords de Paris sur le climat ? En divisant par cinq les émissions de gaz à effet de serre dues à nos activités d'ici l'an 2030. Si nous faisons moins bien, nous franchirons des points de bascule irréversibles. Alors, les conséquences en chaîne du changement climatique et de l'extinction de la biodiversité changeront radicalement les conditions d'existence des sociétés humaines. Le retour des grandes pandémies annonce cette nouvelle ère.

La prochaine élection présidentielle décidera : stop ou encore ?

Le programme l'Avenir en commun défend l'option d'une écologie sociale en rupture avec l'actuel modèle économique. Car c'est lui la cause du changement climatique, de l'extinction de masse de la biodiversité, de la dégradation spectaculaire de l'écosystème.

Ce modèle économique fonctionne selon la stricte logique du moindre prix pour maximiser les profits. Ceux-là vont s'accumuler dans la sphère financière sans aucun bénéfice humain. Cette logique d'accumulation paralyse ensuite les investissements massifs pourtant nécessaires dans l'économie réelle. Ils sont indispensables si nous voulons changer la façon de produire, et de consommer.

Ce système conduit à tous les abus et tous les saccages. Le grand démenagement du monde, la déforestation, la plastification des océans, les pressions à la baisse sur les salaires, les destructions de services publics viennent de là. Les maîtres de l'économie mondiale, les gouvernements libéraux soumis à leur emprise sont responsables du saccage de la planète.

Et tous ces dégâts sont possibles quand l'abaissement de la rémunération du travail salarié ne rencontre plus de résistance. Et évidemment cela pèse en premier lieu sur la vie des gens simples, des pauvres, des sans-grade. C'est pourquoi la question sociale est centrale en écologie. Elle nous donne la clé de compréhension pour savoir comment rompre avec rompre avec ce qui cause les grands dérèglements écologiques.

Le programme que porte ma candidature propose de sortir de ce modèle.

La bifurcation nécessaire passe par un changement complet dans leur relation à la nature. Nous devons nous débarrasser des rapports de prédation fondés sur l'illusion entretenue par le productivisme, d'une séparation entre les sociétés humaines et les équilibres des écosystèmes.

La nouvelle clef de l'organisation sociale est la recherche de l'harmonie.

Il s'agit de mettre en concordance les rythmes de nos productions, nos échanges et nos consommations avec les rythmes de la nature elle-même. Tel est l'enjeu de la « règle verte » que nous voulons inscrire dans la Constitution : ne plus prendre à la nature davantage qu'elle n'est capable de reconstituer.

C'est un défi technique et d'intelligence humaine. L'ampleur de la tâche est grande. Mais elle est à la hauteur de notre peuple.

Combien de fois nous sommes nous retrouvés le dos au mur dans l'histoire ? Combien de fois avons-nous réussi à retourner la situation ! Pour le faire, les Français puiseront dans leurs réserves républicaines. Au fond, notre écologie sociale et la République ont une même assise. L'intuition de la République, celle qui a jaillit de la Révolution de 1789, est renforcée par l'épreuve du dérèglement écologique. Tous les êtres humains dépendent d'un écosystème unique pour leur survie. Ils sont semblables et donc égaux en droits. Ainsi, on voit apparaître un intérêt général humain. Le mettre en œuvre par les moyens démocratiques est le but la République écologique à laquelle nous aspirons.

Le jeu libre des intérêts particuliers ne pourra jamais nous éviter un réchauffement catastrophique du climat ou la sixième disparition des espèces. L'idéologie aveugle du marché à tout prix, de la concurrence en tout domaine et de l'extension sans fin du commerce de la marchandise doit être mise hors-jeu.

La condition commune de l'humanité dans sa relation à la nature implique l'existence de biens communs. L'eau, l'air, les forêts, la mer, le vivant sont des domaines où l'appropriation privée ne peut plus être la règle. Les prélèvements humains sur ces cycles ne doivent pas être soumis à la dictature du profit à court terme. Il faut les placer sous la vigilance du collectif et de l'intérêt général.

Le cœur de la règle verte est de retrouver la maîtrise collective du temps. Le règne de la finance a créé une société de l'accélération permanente et infinie vers le temps le plus court possible, le temps zéro, celui des princes de la Bourse qui ne voient pas plus loin que l'heure qui suit afin de faire monter la valeur d'une action. Il nous faut interrompre cette course folle et revenir à une gestion maîtrisée et raisonnée du temps .

Pour la décennie décisive qui s'annonce, la planification s'impose. Un Etat stratège doit émerger pour fixer les grands objectifs d'intérêt général et établir un calendrier de réalisation.

Que devons-nous faire dans les prochaines années pour modifier notre trajectoire actuelle ? Passer à 100% d'énergies renouvelables en sortant du nucléaire et du carboné, rénover les logements passoires thermiques, sortir des pesticides

et retrouver l'autosuffisance alimentaire.

Que devons-nous changer pour nous adapter aux conséquences déjà irréversibles du changement climatique ? Consolider nos grandes infrastructures, anticiper la montée du niveau de la mer, rénover complètement le réseau d'eau potable. Ces quelques exemples montrent dans quelle direction un haut-commissariat à la planification écologique conduirait l'économie du pays.

Pour ce faire, il aura besoin du concours des syndicats de travailleurs et des organisations patronales. Il aura surtout besoin des communes, l'échelon de base de la démocratie française, pour ajuster au niveau local le cap global défini en commun.

**La planification
écologique créera
des millions d'emplois
dans divers secteurs.**

L'une de ses premières missions sera de reconstruire et d'orienter l'industrie française vers des productions nécessaires à la réalisation de ces objectifs. Partout dans le pays, il faudra recréer des réseaux productifs et agricoles locaux, grâce à un protectionnisme solidaire.

La bifurcation écologique est une nouvelle marche vers le progrès humain. Sa réussite dépend en grande partie de notre capacité à dépasser les égoïsmes sociaux et la culture du chacun pour soi. Depuis le passé lointain, les humains ont traversé les épreuves en se serrant les coudes.

**Nous sommes
les héritiers des
solidaires.
Je propose de bâtir
la société de l'entraide.**

Pas de bifurcation écologique possible sans maillage des services publics sur le territoire, sans réduction des inégalités, sans lutte contre la pauvreté. La France a toujours été grande quand elle a utilisé sa puissance pour agir au service du bien commun. Son peuple a souvent su prendre en charge à pas de géants les tâches d'intérêt général dans les périodes de tempête.

C'est le chemin que propose mon programme au peuple de France : retrouver le goût du futur, le sens de l'intérêt général, bâtir la société de l'harmonie entre les êtres humains et avec la nature. Tels sont les jours heureux auquel nous aspirons.

Jean-Luc Mélenchon

SOMMAIRE



- 08** La bifurcation écologique pour une société de l'harmonie
09 Investir pour lancer la bifurcation de notre économie
..... **10** Face au désastre écologique, planifier pour sortir de ce modèle

- 16** Énergie : 100% d'énergies renouvelables
..... **17** À l'Assemblée | La bataille pour la sortie du nucléaire
..... **18** Comment atteindre le 100% d'énergies renouvelables



- 21** Transports : développer les transports publics écologiques, repenser la mobilité individuelle
..... **22** À l'Assemblée | Deux batailles parlementaires pour sauver et développer nos transports en commun

- 24** Rénovation énergétique : un enjeu écologique et social

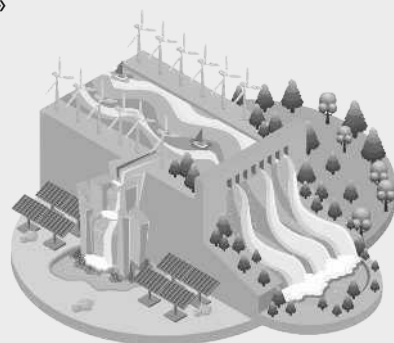
- 25** Consommer autrement, une France « zéro déchet »

- **26** Pollutions : désempoisonner le monde

- 28** Sauver l'écosystème et la biodiversité

- **29** L'eau, notre bien commun

- **32** À l'Assemblée | La bataille parlementaire pour les biens communs : l'accès à l'eau



- 33** Répondez au deuxième questionnaire des « Cahiers de l'Avenir en Commun »

37 Souveraineté alimentaire et révolution agricole :
pour une agriculture écologique et paysanne

- **38** Rompre avec la maltraitance animale
- **40** La souveraineté alimentaire : manger tous, manger mieux
- **42** À l'Assemblée | La bataille contre les pesticides
et pour la souveraineté agricole et alimentaire
- **43** En finir avec la malbouffe

44 L'égalité des territoires par la démocratie
et les services publics

- **45** Organiser les territoires de la République
- **47** La forêt, notre bien commun
- **49** À l'Assemblée | La bataille parlementaire pour protéger les forêts

50 Mettre fin au pillage économique de la Nation

- **51** À l'Assemblée | La bataille contre les privatisations

52 Instaurer un protectionnisme solidaire pour produire en France
et assurer notre indépendance

- **53** À l'Assemblée | Le combat pour la régulation des échanges internationaux
- **54** Focus | Le protectionnisme, clef de la bifurcation écologique

56 Mettre au pas la finance

57 Définanciariser l'économie réelle

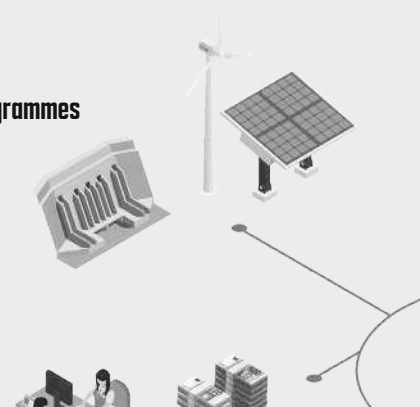
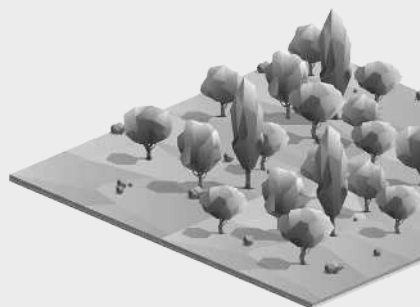
58 Mobiliser l'argent pour financer les PME, la création d'emplois
et la bifurcation écologique

59 Société de l'entraide : généraliser l'économie sociale, solidaire et coopérative

..... **60** Des pôles publics pour répondre aux besoins

..... **62** Focus | S'intéresser aux propositions des autres programmes

..... **66** Urgence climatique et défense nationale



La crise économique rejoint la crise écologique. Il n'y a aucun doute sur l'imbrication de ces deux crises. Elles produisent précarité, pauvreté, migrations, insécurité alimentaire et énergétique.

Tous les candidats à l'élection présidentielle se présenteront en affirmant, à l'image d'Emmanuel Macron, qu'ils sont les champions de l'écologie. Pourtant, peu d'entre eux remettent en question les causes de ces deux crises.

Le capitalisme et ses corollaires - le productivisme et le consumérisme - sont les logiques qui organisent le monde et le mènent à sa perte. Le chômage de masse est structurel, la destruction des droits sociaux menace le bien-être humain, les pollutions sont à l'origine d'une surmortalité et du dérèglement climatique, les traités de libre-échange engendrent migrations économiques et climatiques.

PLANIFIER LA GRANDE BIFURCATION

Jean-Luc Mélenchon défend depuis plus de douze ans la mise en œuvre d'une planification écologique : il faut organiser la grande bifurcation écologique de notre économie. Il s'agit de planifier cette bifurcation dans tous les secteurs : énergie, nationalisations, protectionnisme solidaire, plan d'investissement, finance, construction et bâtiment, aménagement du territoire, transports, consommation, biodiversité, agriculture et alimentation, eau, forêts, économie solidaire...

Ce deuxième numéro des Cahiers de l'Avenir en commun, le programme présidentiel de Jean-Luc Mélenchon, propose des orientations et des mesures prioritaires. Un questionnaire consultatif permet aussi de participer et d'exprimer son avis.



LES
CAHIERS DE **L'AVENIR
EN COMMUN**